



CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
COMTÉ DE DUBUC
MUNICIPALITÉ DE BÉGIN

**AVIS PUBLIC
ENTRÉE EN VIGUEUR
RÈGLEMENT NO 20-348**

Avis public est donné que le « Règlement numéro 20-348 modifiant le règlement de Zonage le règlement de zonage no 15-288 et ayant pour objet d'agrandir la zone 43 Fco à même la zone 35 Ady et d'y autoriser diverses activités.

Lors d'une séance du conseil tenue le 7 décembre 2020, le conseil de la municipalité de Bégin a adopté le règlement numéro 20-348 modifiant le règlement de Zonage le règlement de zonage no 15-288 et ayant pour objet d'agrandir la zone 43 Fco à même la zone 35 Ady et d'y autoriser diverses activités.

Ce règlement entre en vigueur le jour de sa publication et toute personne intéressée peut le consulter à l'Hôtel de Ville, 126 rue Brassard à Bégin, durant les heures normales de bureau.

Donné à Bégin ce 3^e jour de mars 2021.

Mireille Bergeron
Secrétaire-trésorière et Directrice générale

CERTIFICAT DE PUBLICATION (Article 420)

Je, soussignée, Mireille Bergeron, secrétaire-trésorière et directrice générale résidant à Saint-Ambroise certifie sous mon serment d'office que j'ai publié cet avis en affichant une copie entre 8 h et 16 h, le 3^e jour du mois de mars 2021, à l'entrée du Centre municipal et dans une feuille circulaire de la municipalité de Bégin.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 3^e jour du mois de février deux mille vingt-et-un.

Mireille Bergeron
Secrétaire-trésorière et directrice générale